



## Permis de construire

### *Deux types de permis de construire existent*

- **Le permis de construire pour une maison individuelle (PCMI)** utilisé pour les projets de construction d'une maison individuelle d'habitation et de ses annexes (garages,...) ou pour tous travaux sur une maison individuelle existante.

**Formulaire de demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes (Cerfa n°13406\*01).**

- **Le permis de construire (PC)** utilisé pour les projets de construction autre qu'une maison individuelle d'habitation et ses annexes.

**Formulaire de demande de permis de construire/permis d'aménager (Cerfa n°13409\*01)**

Lien vers le site [Services en ligne et formulaires - Service-public.fr](http://Services.en.ligne.et.formulaires.-.Service-public.fr)

Si votre projet nécessite en plus d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir et/ou des constructions, vous pouvez en faire la demande avec ces formulaires.

Un bordereau de pièces à joindre accompagne la demande. Les pièces seront différentes en fonction de la nature du projet.

### *Exemple de travaux soumis à permis de construire*

- **Nouvelle construction ou extension de plus de 20 m<sup>2</sup>** de Surface Hors d'œuvre Brute (SHOB, c'est la surface de tous les planchers d'une construction y compris les murs à laquelle s'ajoutent des surfaces dites non habitables) y compris les annexes à l'habitation (abri de jardin, local technique,...)
- **Piscine couverte**
- **Changement de destination des constructions** (habitation en bureau, en commerce, etc....) avec travaux